

L'ambition de la réforme

La formation des enseignants est un facteur déterminant de la réussite éducative. Toutes les études montrent en effet que les progrès d'un élève dépendent de manière significative de la qualité de ses enseignants et donc de la qualité de la formation reçue par le professeur auquel il est confié.

C'est ce que l'on appelle l'« effet maître ».

Selon l'OCDE, les programmes de formation initiale les plus efficaces sont ceux qui garantissent un équilibre approprié entre la théorie et la pratique et la collaboration entre les enseignants : les futurs enseignants découvrent très tôt le contact avec les élèves, passent beaucoup de temps dans les classes et bénéficient d'un soutien de proximité et de qualité, notamment grâce à un système de tutorat par des enseignants qualifiés.

Vouloir devenir enseignant c'est vouloir transmettre des savoirs, donner le goût d'apprendre, éveiller les consciences. C'est vouloir instruire, éduquer, émanciper, former pour conduire chaque enfant de la République vers sa vie d'Homme, de citoyen, de travailleur.

Il était important que ce métier, qui porte une ambition pour la Nation tout entière, puisse avoir été appris avant d'être enseigné.

C'est pourquoi tous les étudiants qui s'y destinent sont accueillis, depuis la rentrée, au sein des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). Ils y recevront une formation articulant des enseignements théoriques et pratiques, des stages d'observation ou de pratique accompagnée et de véritables périodes d'alternance, et pourront ainsi entrer de manière progressive dans le métier. Ils apprendront aussi à développer des méthodes pédagogiques innovantes grâce à un lien permanent avec la recherche et à une ouverture à l'international.

Cette nouvelle formation préparera en outre mieux les professeurs en devenir à la diversité de leurs missions. Car on exige beaucoup de l'enseignant du XXI^e siècle. Il doit non seulement exceller dans sa ou ses discipline(s) et dans ses pratiques pédagogiques, mais également savoir utiliser les technologies numériques, prévenir et gérer les conflits, prendre en charge les élèves en situation de handicap, lutter contre les stéréotypes et toutes les formes de discrimination, etc. Autant de compétences qu'ils acquerront dans le cadre des enseignements dispensés au sein des ESPE.

Les ESPE formeront l'ensemble des futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ou à l'université, ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation. Tous les acteurs de l'École de demain suivront donc, sur les mêmes bancs, des enseignements communs, ce qui permettra de faire naître et vivre une culture partagée.

Cette culture partagée favorisera, sur le terrain, la cohésion des équipes pédagogiques, qui est un facteur clé de la réussite des élèves.

Les ESPE sont animées à la fois par des personnels spécialisés dans la formation, des universitaires et des personnels de l'éducation nationale, et leurs équipes pédagogiques accueilleront un grand nombre de professionnels de terrain : personnels enseignants, d'inspection et de direction en exercice dans le premier et le second degré, intervenants issus de l'éducation populaire, de l'éducation culturelle et artistique, de l'éducation à la citoyenneté, etc. L'expertise de ces professionnels sera un apport essentiel au projet pédagogique que développeront les ESPE.

Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation

Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) sont opérationnelles depuis la rentrée 2013. Une ESPE a été créée dans chaque académie, après accréditation conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les ESPE sont des composantes universitaires rattachées à un ou plusieurs établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), à un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) ou à une future communauté d'universités.

Des écoles qui formeront un large public

Les ESPE accueillent les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation et proposeront des formations de préparation aux concours de recrutement.

Elles sont également ouvertes aux étudiants de licence, notamment ceux bénéficiant d'un emploi d'avenir professeur, ainsi qu'aux étudiants souhaitant exercer d'autres métiers de la formation et de l'éducation et à toutes les personnes souhaitant développer des compétences dans ces domaines.

Elles organisent par ailleurs des actions de formation continue pour les personnels enseignants du premier et du second degré et les personnels d'éducation.

Enfin, elles participent à la formation initiale et continue des personnels enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur.

Des écoles qui sont les fers de lance de la refondation pédagogique

Les ESPE participent à la recherche en éducation et assurent la diffusion, le développement et la promotion de méthodes pédagogiques innovantes. Elles favorisent ainsi les processus de transferts entre recherche et pratiques professionnelles.

Les ESPE sont en outre particulièrement engagées dans la formation des enseignants à l'usage du numérique.

Elles ont enfin vocation à participer à des actions de coopération internationale.

Les ESPE forment à des masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) dans le cadre d'un cursus de deux années d'études post-licence. La formation repose sur un équilibre entre enseignements et stages en école ou en établissement. Les étudiants suivent des enseignements à la fois au sein des ESPE et dans le cadre des unités de formation et de recherche de l'université.

Des écoles qui préparent à un diplôme national de master

Les ESPE formeront à des masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) dans le cadre d'un cursus de deux années d'études post-licence. La formation reposera sur un équilibre entre enseignements et stages en école ou en établissement. Les étudiants suivront des enseignements à la fois au sein des ESPE et dans le cadre des unités de formation et de recherche de l'université.

L'ESPE de l'académie de La Réunion

Accréditation de l'ESPE-Réunion

- 28 février 2013, dépôt du pré-projet d'accréditation.

- 30 août 2013 arrêté du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, portant création et accréditation de l'ESPE au sein de l'Université de La Réunion

Les points forts

La dimension sociale particulière de la population étudiante a été sérieusement prise en compte en terme d'accueil mais aussi au regard des débouchés vers les autres métiers.

L'offre de formation continue est articulée, voire intégrée, à l'offre de formation initiale.

Une priorité opérationnelle est donnée à la formation des tuteurs et à la formation des formateurs.

Moyens mis en œuvre

Les équipes pédagogiques sont pluri-catégorielles on y retrouve des professionnels de l'Education nationale, des formateurs des ex-IUFM et des enseignants et enseignants-chercheurs issus d'autres composantes de l'université.

Certains formateurs exerçant dans plusieurs parcours, au total ce sont quelque 150 formateurs qui interviennent auprès du millier d'étudiants et de stagiaires inscrits à l'ESPE.

Les masters MEEF

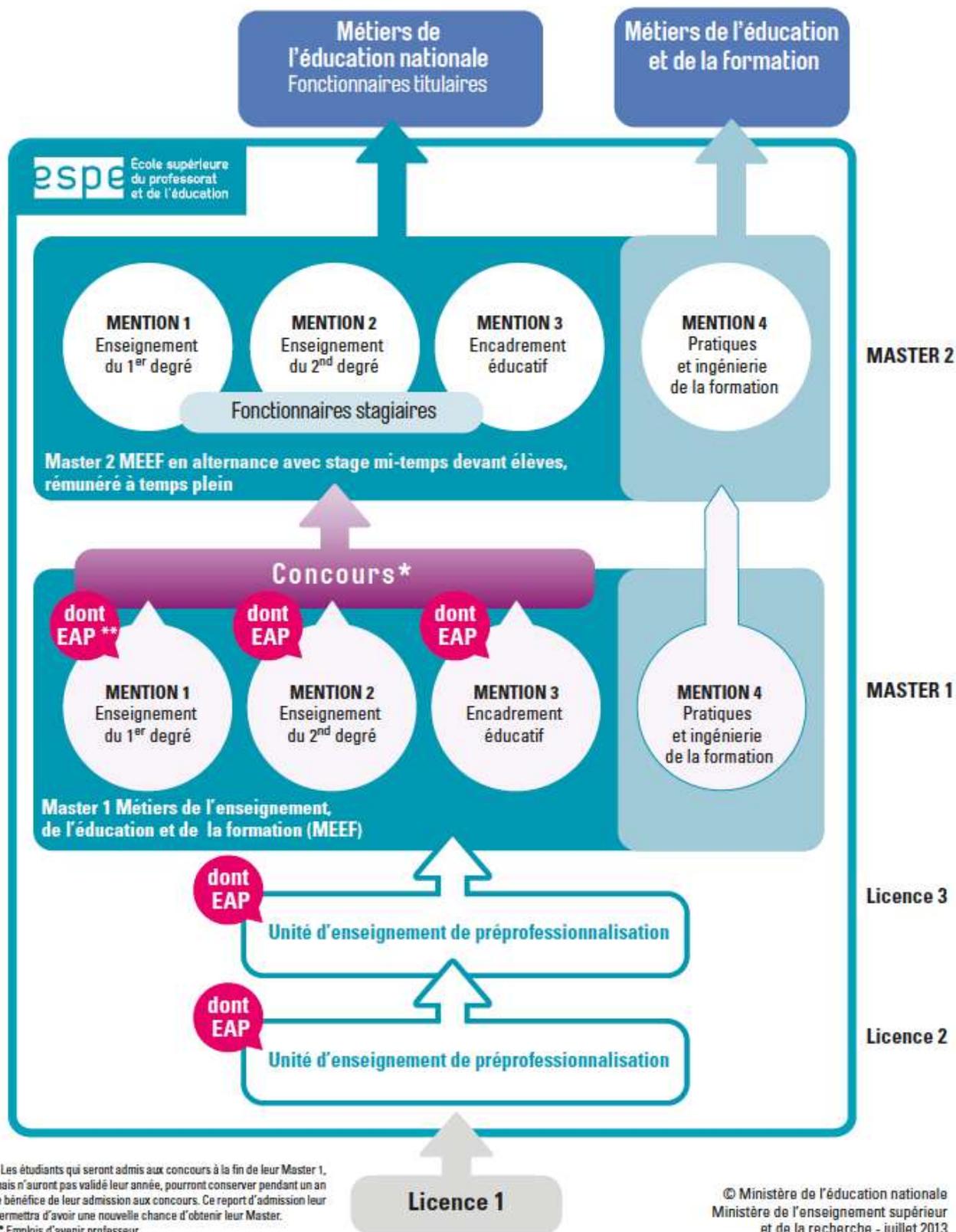
Les enseignements du master MEEF comprennent :

- un tronc commun pour doter les futurs enseignants, éducateurs, formateurs, ... d'une
- « culture commune » ;
- des enseignements axés sur les pratiques professionnelles afin de familiariser les étudiants aux situations et activités professionnelles qu'ils devront assumer, dont celles qui se déroulent en classe ;
- des stages dans les établissements : d'observation en première année et rémunérés à hauteur d'un mi-temps en deuxième année.
- une dimension recherche essentielle.

Par ailleurs, les épreuves des concours pour accéder aux métiers de l'enseignement (admissibilité et admission) auront lieu en première année de master.

Le diplôme de master se décline en quatre mentions et ne se limite pas au métier d'enseignant :

- « premier degré », pour les futurs professeurs des écoles ;
- « second degré » pour se préparer au métier de professeur en collège ou en lycée ;
- « encadrement éducatif » pour devenir conseiller principal d'éducation ;
- « pratiques et ingénierie de la formation » pour une carrière dans le secteur de la formation (en dehors de l'Education nationale).



Au sein des mentions l'ESPE-Réunion propose 13 parcours à la rentrée 2014-15 dont un parcours MEEF dédié aux cadres de l'éducation nationale et devrait proposer un parcours relatif aux cadres de santé l'année prochaine.

Dans l'esprit de la réforme de la formation des enseignants, l'ESPE-Réunion propose une architecture inscrite dans une logique intégrative dont la pierre angulaire est un tronc commun à tous les parcours, inclut des unités d'enseignement diversifiées : initiation à la recherche, analyse de pratiques de classe, maîtrise d'une langue étrangère, maîtrise du numérique, réalisation d'un parcours culturel.

La logique intégrative se traduit par l'alternance entre des stages (d'observation, de pratique accompagnée, puis à partir du M2, en responsabilité) et des contenus d'enseignement articulés aux analyses des pratiques observées et expérimentées en classe.

La formation dispensée au sein de chacun des parcours comporte des contenus disciplinaires et didactiques nécessaires pour ceux qui se destinent à devenir enseignant.

Le master MEEF comporte enfin une dimension « recherche » essentielle. L'élaboration du mémoire permet à l'étudiant de s'initier "à" et "par" la recherche. D'une certaine manière, le travail de recherche conduit est au service du praticien réflexif que l'ESPE a pour ambition de former.